

## DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU FONDS PROJETS NOVATEURS

### BUT DU FONDS PROJETS NOVATEURS

Promotion Santé Suisse soutient dans le cadre du Fonds Projets novateurs (Fonds IP) l'expérimentation et le développement d'approches innovantes pour améliorer durablement la santé de la population suisse. Cela permet de favoriser la diversité des thèmes, objectifs, groupes cibles et méthodes dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

### SOUTIEN FINANCIER

Le Fonds IP soutient des projets innovants dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention par une aide financière pouvant aller de CHF 1000 à CHF 50 000 au maximum.

### CONDITIONS

(Pour plus de détails, prière de consulter la factsheet [Projets novateurs – Critères](#))

Les demandes de financement sont évaluées en fonction de toute une série de critères (conditions préalables, critères d'exclusion, de qualité et d'innovation). Ci-suivent les principes impératifs.

- Caractère du projet: projet limité dans le temps avec une date de début et une de fin.
- Financement partiel: moyens propres et financements tiers supplémentaires requis.
- Durée du projet ou du projet partiel: au max. 3 ans à partir de la décision de soutien.
- Salutogénèse et prévention primaire: leurs principes et objectifs doivent être pris en compte.

<b>En général, non</b>	<b>x</b>	les projets purement de recherche et d'infrastructure
<b>soutenus:</b>	<b>x</b>	les projets de prévention médicale
	<b>x</b>	les projets portant sur l'alimentation et l'activité physique en lien avec des enfants et adolescents (voir Fonds Alimentation et activité physique)
	<b>x</b>	les projets relatifs au stress sur le lieu du travail

Avant de déposer une demande, il est recommandé de vérifier la conformité du projet envisagé avec le catalogue de critères en vigueur [Projets novateurs – Critères](#).

### MODALITÉS DE LA DEMANDE

1. Le Fonds IP ne peut procéder à aucune estimation préalable des perspectives d'une requête.
2. Le dépôt en ligne de la requête est obligatoire. Toute requête soumise sous une autre forme ne peut pas être prise en considération.
3. Vous trouverez des informations supplémentaires ainsi que l'accès au dépôt en ligne de la requête sur le site web Promotion Santé Suisse > Public Health > Soutien de projets > [Fonds Projets novateurs](#) > Requêtes.
4. Promotion Santé Suisse à Berne doit recevoir à temps, c.-à-d. avant l'expiration du délai fixé pour la soumission du projet (voir site Internet sous «Calendrier et délais»), la version imprimée signée de la requête déposée en ligne.
5. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser par mail ou par téléphone à: voir les informations en page 6 et veuillez noter les horaires d'ouverture limités pour les renseignements par téléphone.

### DÉLAIS DE DÉPÔT, PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DÉCISION

Les demandes de financement peuvent être déposées deux fois par ans (délais de dépôt actuels sur [www.promotionsante.ch/pn](http://www.promotionsante.ch/pn) > «Calendrier et délais»). Les requêtes sont examinées par quatre instances. Des renseignements sur l'issue de la procédure d'évaluation en cours ne peuvent être communiqués. La communication de la décision se fait par écrit et dans les 3 mois après le délai de dépôt. Il n'y a aucune possibilité de recours contre la décision.

## DÉPÔT DE REQUÊTE EN LIGNE - DÉMARCHE

Votre projet remplit les exigences du Fonds IP et vous avez décidé de déposer une requête. Commencez alors par enregistrer votre requête en ligne via le lien <http://www.quint-essenz.ch/fr/ip.html>.

### Questions

Dans le formulaire de requête, vous devez prendre position sur les thèmes suivants.

Porteur(s) de projet, personne(s) responsable(s), informations de contact —  
Description du projet — Situation initiale — Groupes cibles — Settings — Objectifs —  
Mesures — Etapes — Ressources (financières, personnelles, infrastructurelles, techniques) —  
Organisation, structure du projet — Mise en réseau.

### Soutien méthodique et technique

Si les instructions sur le site web et dans la marche à suivre ne vous suffisent pas, vous pouvez vous faire conseiller auprès de la Fondation suisse pour la santé Radix. Sur mandat du Fonds IP, [Radix](#) apporte aux requérant(e)s un soutien méthodique et technique limité (gratuit).

### Page d'accueil

Vous trouverez ici des liens et téléchargements importants: catalogue de critères du Fonds IP, conditions d'utilisation de l'outil en ligne et aperçu des questions auxquelles vous devrez répondre dans le formulaire de requête.

Afin de démarrer l'enregistrement en ligne de votre requête, veuillez cliquer sur le lien:

→ «Enregistrer ou modifier la requête»...

Projets novateurs

Promotion Santé Suisse

Page d'entrée

Contact

Eva Hall  
Spécialiste Projets novateurs  
eva.hall@promotionssuisse.ch  
Tél. +41 21 350 04 11

Karin Clemens  
Assistante Projets novateurs  
karin.clemens@promotionssuisse.ch  
Tél. +41 21 350 04 12

Promotion Santé Suisse  
Rue de la Gare 30  
Case postale 313  
CH-3000 Berne 6

Renseignements téléphoniques  
Ma 10h00 - 14h00  
Je 09h00 - 11h00  
Ve 09h00 - 11h00

Enregistrement en ligne

1. Requête  
Vous avez décidé de soumettre une requête de financement auprès de Promotion Santé Suisse dans le cadre des Projets novateurs. L'élaboration des requêtes se fait sur la base de critères spécifiques.  
Pour soumettre la requête online, il faut un enregistrement.  
Si vous n'êtes pas encore enregistré(e), cliquez sur « S'inscrire ».  
Si vous êtes déjà enregistré(e) dans quint-essenz, vous pouvez vous connecter directement avec les mêmes données d'utilisateur.  
→ Enregistrer ou modifier la requête

2. Rapport  
Vous pouvez établir un rapport à base de votre requête, en cliquant sur le lien adéquat ci-dessous.  
→ Enregistrer ou modifier le rapport intermédiaire  
→ Enregistrer ou modifier le rapport final

Téléchargement

- Projets Novateurs - Critères
- Conditions d'utilisation
- Marché à suivre
- Requête PN (Questions)
- Rapport intermédiaire PN (Questions)
- Rapport final PN (Questions)

Notre site web a obtenu le certificat HDN (Health on the Net) Ce label certifie la fiabilité des informations sur le santé publiées sur le site.  
HDN Suisse (certifié)  
Contributeur de conformité au Code de bonne conduite HDN (code)

Qui sommes-nous? | Conditions d'utilisation

© 2008-2014 Promotion Santé Suisse | Made by (re)turn gmbh

Vous accédez alors au **login**

Prière de vous enregistrer avec vos données d'utilisateur personnelles quint-essenz.

Si vous n'êtes pas encore utilisateur/utilisatrice de la plateforme quint-essenz pour le développement de la qualité, veuillez tout d'abord vous y inscrire.

- **Remarque importante: veuillez impérativement noter vos données d'utilisateur! Si votre demande est acceptée, vous en aurez de nouveau besoin.**

## Liste de projets

Après avoir saisi vos données d'accès, vous vous retrouvez sur votre liste de projets personnelle. Vous pouvez alors

- créer **une nouvelle requête** pour un nouveau projet
- ou
- sélectionner («dupliquer») une **description de projet existante** déjà créée par vos soins sur la plateforme quint-essenz.

- ➔ Le modèle de requête créé, le formulaire «Données principales» s'ouvre dans la rubrique - Données générales et peut être désormais traité. Dès qu'une rubrique a été entièrement remplie (techniquement), l'icône passe à +.

## Responsabilité

Dans cette rubrique, il faut indiquer les porteurs du projet. Est abordée en outre la responsabilité de la direction du projet et de l'enregistrement de la requête. Il faut absolument répondre à ces questions, c.-à-d. cocher; toutefois, cet aspect revêt une importance plus particulière en cas de plusieurs porteurs de projet.

**Responsabilité**

Quelles/s organisation/s et personnes sont-elles responsables pour le projet?

Liste ▼

Beau séjour. OR

Nom de l'organisation	Beau séjour
Abbréviation de l'organisation	BoSé
Section	
Forme juridique	Autres
Adresse internet	
Adresse 1	3, rue de la paix
Adresse 2	
NPA	1111
Lieu	Chandieu
Tel.	022 222 22 22
E-mail	info@boséj.ch
Pays	Suisse
Personne/s habilitée/s à représenter (nom/s et fonction)	Adrien Moulin, directeur
Titre (personne de contact)	Monsieur
Prénom (personne de contact)	Adrien
Nom (personne de contact)	Moulin

Wohnheim Vogelsang DP

OR - Organisation responsable pour la demande de financement  
DP - Direction du projet

Notre site web a obtenu le certificat HON (Health on the Net). Ce label certifie la fiabilité des informations sur la santé publiées sur la toile. Qui sommes-nous? | Conditions d'utilisation

## Situation initiale et Projets similaires

Dans chacune de ces rubriques, vous trouverez une zone de texte unique. Il faut ici veiller à respecter le nombre maximal de caractères.

## Groupes cibles, Settings, Objectifs, Mesures, Etapes (de même Ressources, voir plus bas)

Ces rubriques se composent de deux parties: une liste et un texte «Remarques générales».

- La liste doit impérativement être remplie (contient au moins 1 élément de liste); si non, la rubrique est considérée comme non complète et l'icône reste sur .
- Chaque élément de la liste peut être glissé ultérieurement vers le haut ou vers le bas à l'aide de la petite flèche .
- Les zones de texte sont facultatives et peuvent être utilisées pour y consigner des informations générales ou des explications sur les éléments de la liste.
- Sous Info , vous trouvez le cas échéant un glossaire des termes.

**Projets novateurs**

Page d'entrée / Liste de projets / zäme gaund u munter (ZGM)

Groupes cibles

Quels sont les groupes cibles du projet?

Pour saisir vos données, veuillez utiliser la liste. Vous pouvez changer l'ordre des groupes cible en les glissant jusqu'à l'endroit désiré. Observez le nombre de caractères admissible.

Remarques générales ▼

Les proches n'étant pas une catégorie homogène, il n'est pas évident de les identifier d'une seule manière. Aussi, pour les atteindre, il est prévu de passer par les institutions mais également en travaillant particulièrement la communication de chaque mesure. 262 [0-1000]

Liste (@groupes-cible) ▼

Ajouter un groupe cible +

Notre site web a obtenu le certificat HON (Health on the Net). Ce label certifie la fiabilité des informations sur la santé publiées sur la toile. Qui sommes-nous? | Conditions d'utilisation

HONcode (ontères)  
Certificat de conformité au Code de bonne conduite HONcode

© 2000-2014 Promotion Santé Suisse | Made by iterum gmbh

La liste des groupes cibles n'est pas encore établie, la rubrique n'est pas entièrement traitée.

La liste des groupes cibles est établie, la rubrique (technique) est entièrement traitée.

## Ressources

Au moment de la requête, il est fréquent de ne pas encore pouvoir établir un budget détaillé<sup>1</sup>. Toutefois, une première évaluation des coûts et des recettes peut sûrement être réalisée. Du côté des dépenses, il faut saisir les moyens nécessaires pour la mise en œuvre du projet; du côté des recettes, il faut indiquer qui prendra en charge/devra prendre en charge les coûts prévisibles.

Le budget du projet doit englober du côté des **Dépenses** tout ce qui sera de nature à entraîner une dépense dans le cadre du projet (calcul des coûts complets). Dans la phase de planification de projets de promotion de la santé, une estimation précise des dépenses n'est souvent pas possible. Il est donc nécessaire de prévoir par précaution une réserve pour les imprévus.

Du côté des **Entrées/recettes**, il faut saisir sous «Ressources/prestations propres» les apports financiers du ou des porteurs ainsi que les contributions/prestations non rémunérées (p. ex. pour des ressources en personnel). Les contributions des fonds tiers externes sont à consigner sous «Contributions obtenues» ou «Contributions demandées», selon l'existence ou pas d'une réponse positive. Les parts de dépenses et recettes doivent être équilibrées.

## Clôturer la demande en ligne

La requête peut être envoyée en ligne dès que l'on a répondu à toutes les questions et que toutes les rubriques sont complètes (l'icône de chaque rubrique est passée de - à +).

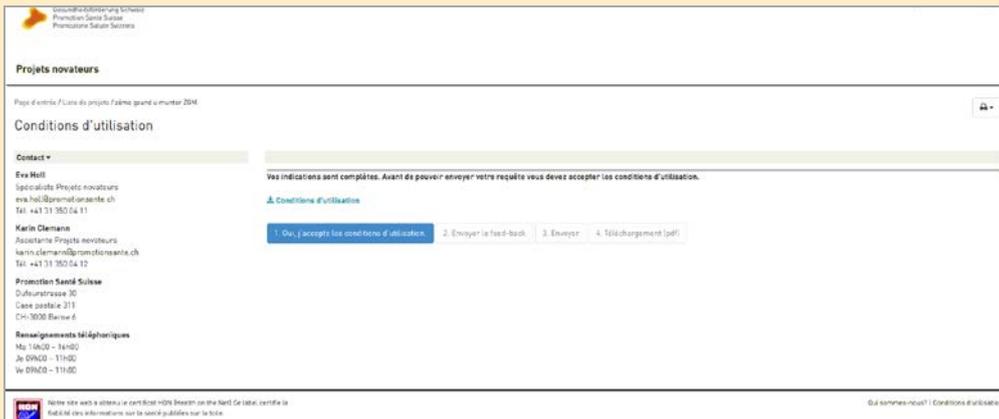
**Aperçu:** si, avant son envoi, vous désirez vérifier la requête en version imprimée (pdf), sélectionnez d'abord l'aperçu en cliquant sur l'icône d'impression .

## Envoi en ligne de la requête

Pour envoyer définitivement la requête, veuillez cliquer sur le bouton «Enregistrement en ligne». L'envoi se fait en trois étapes:

1. accepter les **Conditions d'utilisation**.
2. votre **feed-back** sur l'enregistrement en ligne de la requête: votre estimation et vos propositions pour améliorer l'outil sont les bienvenues mais n'ont aucune influence sur l'évaluation de la demande.
3. envoyer: vous clôturez l'enregistrement en ligne de la requête par un clic sur le troisième bouton «Envoyer».

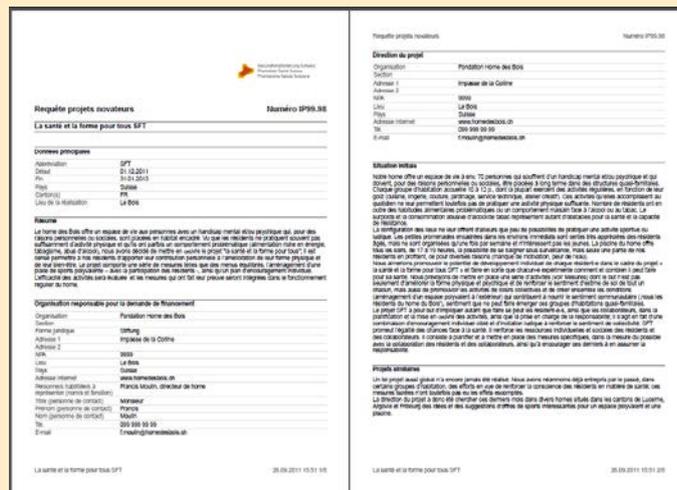
<sup>1</sup> En ce qui concerne la demande de financement, il est préférable d'opter pour un niveau de détails modéré afin d'en favoriser la clarté et la lisibilité. Il est donc conseillé, pour les requêtes de projets plus conséquents, de réunir en un seul poste plusieurs postes de budget (du budget détaillé des porteurs).



## Version imprimée par la poste à Promotion Santé Suisse

Une fois votre requête transmise par voie électronique, nous vous envoyons un e-mail de confirmation automatique (attention: filtre anti-spam!).

Vous pouvez désormais télécharger votre requête sous sa version pdf définitive avec un numéro IP (p. ex. IP22.02, voir la capture d'écran ci-dessous). Veuillez imprimer la requête et l'envoyer, datée et signée par la personne responsable, à l'adresse suivante:



Promotion Santé Suisse  
Fonds Projets novateurs  
Dufourstrasse 30  
Case Postale 311  
3000 Berne 6

## PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DÉCISION

Le Fonds Projets novateurs propose actuellement deux cycles de requêtes par an, un au printemps et un à l'automne. Veuillez noter les délais de dépôt actuels [www.promotionsante.ch/pn](http://www.promotionsante.ch/pn) > «Calendrier et délais».

Quatre instances examinent ensuite les requêtes déposées dans les délais sur la base du catalogue de critères IP. Les décisions définitives du Conseil de fondation relatives au soutien des requêtes sont communiquées aux requérants par écrit dans les **3 mois** après le délai de dépôt. Aucun renseignement concernant le processus d'évaluation en cours ne sera communiqué.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

➤ Instances d'aide supplémentaires ou alternatives sous:

[www.gesundheitsfoerderung.ch/projektfinanzierung](http://www.gesundheitsfoerderung.ch/projektfinanzierung)

➤ Informations détaillées sur la qualité des projets de promotion de la santé: [www.quint-essenz.ch](http://www.quint-essenz.ch)

➤ Informations approfondies sur les requêtes de financement:

par e-mail à [eva.holl@promotionsante.ch](mailto:eva.holl@promotionsante.ch) ou [karin.clemann@promotionsante.ch](mailto:karin.clemann@promotionsante.ch)

par téléphone, le mardi 14-16h, le jeudi 9-11h ou le vendredi 9-11h au +41 (0)31 350 04 11